



Poste d'un fonctionnaire communal (m/f) pour le service électrique de la DEA

Vacance de poste :

Fonction :	Chargé technique du service électrique ;
Statut :	Fonctionnaire communal - catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe technique ;
Tâche :	Tâche à temps plein (100 %) ;

Conditions d'admission :

Examen :	Réussite de l'examen d'admissibilité dans le groupe de traitement B1, sous-groupe technique ;
Nationalité :	Être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ;
Etudes :	Être détenteur d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires techniques ou présenter une attestation portant sur des études reconnues équivalentes - les diplômes visés doivent sanctionner une formation professionnelle dans la branche suivante : technicien en électrotechnique, section énergie ;
Langues :	Répondre aux exigences de la connaissance des trois langues administratives pour la catégorie de traitement B [<i>niveau B2 pour la première langue, niveau B1 pour la deuxième langue, niveau A2 pour la troisième langue</i>] ;

Mission :

Le candidat est engagé pour travailler dans le service électrique de la DEA. Il assumera à son nouveau poste la conception, le développement et l'assemblage d'armoires électriques et des installations connexes.

Entre autres sa tâche comportera :

- la construction de tableaux électriques ;
- l'établissement de schémas électriques digitaux ;
- les travaux, réparations et entretien des installations domestiques des bâtiments de la DEA ainsi que ceux concernant les installations électriques du syndicat ;
- la gestion des stocks et les commandes y relatives ;
- l'encadrement et le support des équipes mécaniques et des autres services de la DEA ;
- l'application et le contrôle des procédures de travail de services ;
- l'assistance à la gestion de projets ainsi que celle aux réunions de chantier.

Le candidat devra prêter un service de disponibilité selon les modalités de son service.

Il va sans dire que, selon les statuts du syndicat, les services prestés pourront aussi avoir lieu pour les communes-membres et cela dans le cadre défini par lesdits statuts.

Profil :

Expérience professionnelle :	Néant ;
Connaissances technique :	Outils bureautiques courants,
Compétences comportementales :	Capacité d'intégrer une équipe, autonomie, esprit d'initiative,
Autre :	Être détenteur d'un permis de conduire B ;

Dossier de candidature:

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de présenter un dossier de candidature en y joignant :

1. Une demande d'emploi [*lettre de motivation*] ;
2. Un extrait du casier judiciaire [*bulletin n°3*] datant de moins de deux mois ;
3. Un extrait de l'acte de naissance datant de moins de deux mois ;
4. Une copie de la carte d'identité ou du passeport ;
5. Une copie du certificat de réussite à l'examen d'admissibilité du groupe de traitement B1, sous-groupe technique ;
6. Le cas échéant, une copie du certificat de réussite à l'épreuve d'aptitude générale de l'examen-concours de l'Etat ;
7. Une copie des diplômes ou certificats d'études obtenues [*plus homologation des diplômes étrangers*] ;
8. Une copie de la carte d'identification de la Sécurité sociale du Grand-Duché de Luxembourg [*matricule social*] ;
9. Une copie du permis de conduire ;
10. Une photo de passeport récente ;
11. Une notice biographique [*CV*] renseignant les informations suivantes :
 - Nom et prénom(s) ;
 - Nationalité ;
 - Adresse ;
 - Liste des établissements d'enseignement fréquentés et leur pays d'implantation ;
 - Expérience professionnelle ;
 - Diplômes obtenus ;
 - Connaissance de langues parlées et écrites ;

Le dossier de candidature est à adresser à:

DEA
Service du personnel
18, rue de Schandel
L-8707 USELDANGE

Le dernier délai de réception des dossiers est fixé au 10 mai 2024 (16:00 heures) et les demandes incomplètes ne pourront pas être prises en considération.

En déposant sa candidature, l'intéressé donne son accord à la DEA d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du processus de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

Useldange, le 18 avril 2024

Le Bureau de la DEA
Charles PAULY, président
Pollo BODEM, 1^{ier} vice-président
Marco KOEUNE, 2^{ième} vice-président
Mike POIRÉ, membre du bureau
Raymond JUNKER, membre du bureau